

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 56 (1918)
Heft: 32

Artikel: En feuilletant une grammaire
Autor: Sciobéret, Pierre / Courthion, Louis / V.F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-214085>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
 Administration (abonnements, changements d'adresse),
 Imprimerie Ami FATIO & Cie, Albert DUPUIS, succ.
 GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE
 Pour les annonces s'adresser exclusivement à
 "PUBLICITAS"
 Société Anonyme Suisse de Publicité
 GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

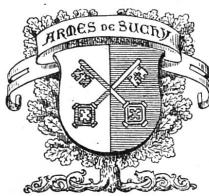
ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 5 50 ;
 six mois, Fr. 3 — Etranger, un an, Fr. 8 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.

Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
 la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 10 août 1918. — Les armoiries de Suchy. — En feuilletant une grammaire (V. F.). — Nos vieilles chansons : Chanson de Claudine. 1797. — Lou cro et lou Pesset (Adrien Nicole). — Plaisir des yeux et du cœur (Poldier). — A propos de parler vaudois. — Feuilleton : La Bibliothèque de mon oncle, par Rodolphe Tschepffer (suite). — Boutades.



LES ARMOIRIES DE SUCHY

En plein XX^e siècle, à une époque où les préoccupations héraudiques n'intéressent plus que les spécialistes et où la plupart des gens cherchent à gagner, plutôt qu'un blason, ce qui jadis servait parfois à le redorer, une commune qui remonte le cours du temps, qui renoue avec le passé, consent à faire un peu d'histoire à côté de son travail quotidien, et qui ajoute aux quelques dates marquant dans son existence, une nouvelle date, toute moderne, où elle se donne, pour combler une lacune, des armoiries : voilà ce qu'il convient de signaler pour l'édification des autres communes vaudoises.

C'est de Suchy qu'il s'agit, le joli village qui domine la plaine de l'Orbe entre Chavornay et Epesses.

Comme la plupart de nos localités, Suchy a une histoire. Mais si son existence remonte aux temps où le pays était parcouru par les légions romaines, ce n'est qu'au IX^e siècle que son nom apparaît dans l'histoire. Dès lors, elle subit la destinée de tant d'autres communes, passant d'un maître à l'autre, relevant tour à tour de l'évêque de Lausanne, au IX^e siècle, de la seigneurie de Bavois, au XII^e siècle, de l'évêque de Lausanne, au XIII^e siècle, puis, passant sous la suzeraineté des comtes de Savoie au XIV^e siècle, des Sires de Grandson-Belmont peu après. Dès la seconde moitié du XIV^e siècle, Suchy fait partie de la seigneurie de Belmont et en suit les destinées jusqu'au jour où, ayant passé aux mains de divers autres maîtres, elle dépend directement de LL. EE. de Berne, de 1564 à 1798.

Suchy, comme le dit fort bien M. Marc Henrioud dans la brochure¹ qu'il a consacrée à cette localité, n'a pas joué un grand rôle dans l'histoire de la Patrie de Vaud. Cet endroit et ces gens méritaient néanmoins d'attirer notre attention. De bonne heure, ces hommes travaillent à l'amélioration de leur condition communale. Au XIV^e siècle déjà, nous les voyons

¹ Marc Henrioud. — La Communauté et les gens de Suchy jusqu'au XVIII^e siècle. — Lucien Vincent, Lausanne.

s'affranchir, au prix de grands sacrifices, de lourdes charges qui continuèrent pendant longtemps à peser sur d'autres habitants du pays. A l'occasion, ils ne craignent pas de refuser le paiement de redevances qu'ils estiment injustes. En même temps, ils doivent veiller sur le sol acquis et le défendre avec ténacité contre les empiétements sans cesse répétés des communautés avoisinantes. »

Or Suchy, fier, à juste titre, de son passé, n'avait point d'armoiries. Si la première chorale venue a le droit de choisir un emblème et de s'accorder un drapeau, il faut reconnaître à plus forte raison qu'une vieille commune peut prétendre à un blason ; et il faut louer la municipalité de Suchy de son initiative.

C'est à M. Chapallaz, peintre-décorateur, à Lausanne, qu'elle confia ses désirs. Mais on n'élabora pas ainsi, d'un seul jet, ce qui doit symboliser le plus complètement possible le passé de toute une communauté ; il faut faire une étude historique complète de la localité et il faut aussi les connaissances héraudiques nécessaires.

M. A. Chapallaz a fait ce travail avec le soin le plus conscient et le plus méticuleux ; il s'est entouré de tous les renseignements désirables, s'est inspiré des conseils de MM. André Kohler, professeur à Lausanne et Dubois, bibliothécaire à Fribourg, si renseignés en questions héraudiques, et il a composé, dessiné et peint un blason du meilleur goût et d'une composition parfaite.

Sur un chêne servant de cartouche le blason se détache : « parti d'argent et d'azur à deux clefs en sautoir de l'un à l'autre » et une note complémentaire ajoute :

« L'argent et l'azur commémorent les armes des Sires de Grandson-Belmont dont la terre de Suchy reçut diverses franchises au moyen-âge.

« Les clefs rappellent que la chapelle de Suchy était jadis consacrée à Saint-Pierre. »

Tel qu'il est, dessiné et peint par M. Chapallaz, qui a montré un sens très heureux de décoration héraudique, ce blason¹ prendra place dans la salle communale de Suchy, où il sera, pour les générations futures, le rappel d'un passé dont la commune peut se montrer fière.

D.

David et le ministre. — David des Joux-Brûlées ne se fâche pas quand on l'appelle « sac à vin. »

— Que voulez-vous, dit-il, je suis né l'an de la grande sécheresse, en un endroit qui porte bien son nom de « Brûlées. »

Un jour, le ministre le vit poindre de la pinte communale, au commencement de la matinée.

— Mais, mon brave David, ne put-il s'empêcher de lui dire, vous allez vous ruiner la santé : sortir du café à huit heures du matin déjà !

Et lui, l'œil malicieux :

— Vous ne voudriez pourtant pas, monsieur le pasteur, que j'y passe toute la journée !

¹ Nous en donnons plus haut une reproduction exécutée chez M. Nicole, cliché à Lausanne.

EN FEUILLETANT UNE GRAMMAIRE

Dos en mince percale noire¹ et plats de carton gris-bleu, c'est [un livre] qui sent l'école de tout loin. Pas [n'est] besoin de lire le titre pour être fixé. Le titre dit : *Cours de langue française, grammaire, vocabulaire, composition*¹. C'a quelque chose de plus austère encore que la couverture. A moins d'y être contraint, on ne feuille pas les ouvrages de ce genre. Les grammairiens le savent bien ; mais, chose curieuse, cela ne les retient pas de faire des grammairies.

Celle-ci dormait sur ma table, sous une pile d'autres livres. Un de ces dérangements qu'on entreprend sous le prétexte de faire de l'ordre, la mit soudain au jour, toute neuve et pourtant l'air déjà vieillot. Machinalement j'ouvris ses pages vierges. O surprise ! en un clair croquis me sourit l'embouchure de la Venoge dans le Léman. Puis apparurent des fermes vaudoises, genevoises, des chalets du Valais, des châteaux ou des coins de rues esquissés dans toute la Suisse romande, des tableaux historiques, des scènes de genre, des animaux, etc. Une grammaire avec des vignettes ! Que diriez-vous, Boniface, Poitevin, Napoléon Landais, Noël et Chapsal, Grégoire Girard, Ayer, maîtres sévères qui n'avez jamais orné vos ouvrages d'autres figures que des figures de rhétorique ? Mais, depuis vous, les temps ont marché, et les méthodes aussi. J'avoue que si, écolier, j'avais eu pareil guide entre les mains, j'eusse mordu sans répugnance à l'art de dire et d'écrire. Car il est égayé non seulement par de jolies vues, mais encore par une multitude de descriptions et de narrations qui parlent au cœur et à l'esprit. Voici quelques-uns de ces morceaux

* * *

Dans la campagne fribourgeoise.

Voici venir les faneuses avec leurs frais costumes et leur humeur rieuse. Elles apportent le déjeuner. On se rassemble en groupes sur l'herbe tendre, et chacun satisfait son appétit. Puis, le repas terminé, les hommes allument la pipe et reprennent leurs faux ; les femmes s'arment d'une fourche légère et commencent à étaler sur le champ l'andain amoncelé par le faucheur. On rivalise d'ardeur et de mots piquants ou joyeux. Mais c'est bien autre chose, le soir, lorsqu'il s'agit de charger sur les grands chars le foin soigneusement travaillé pendant la journée et réuni en longues traînées par les faneuses. Le maître s'empare de la grande fourche à charger ; le plus adroite des femmes monte sur le char, car c'est tout un art que de disposer régulièrement et solidement ce lourd édifice de fourrage ; une autre s'occupe à ramener avec le râteau ce que les grandes dents de la fourche ont laissé échapper, tandis qu'un gamin alerte, une branche de coudrier à la main, retient le cheval et fait de vains efforts pour le défendre des mouches.

P. SCILOBRET.

¹ C'est l'ouvrage cité dans le *Conteur* du 3 août : *Cours de langue française. Grammaire, vocabulaire, composition*, par Héni Sensine (avec la collaboration de L. Jayet, U. Briod, Ch. Vignier). — Lausanne, Librairie Payot et Cie, 1918. — 1 volume de 302 pages, 2 fr. 25.

* *

Le mulet du Valais.

Aimant à marcher au bord de l'abîme, comme par défi des accidents, il a le pied sûr et sa tête pensive le préserve du moindre faux pas. Si l'on tient compte que le foin et l'eau suffisent à son alimentation, on comprend pourquoi le paysan valaisan, sobre et dur à lui-même, le tient en haute estime et pourquoi dans certaines vallées plusieurs ménages possèdent un mulet par indivis. Je me souviens, notamment, d'avoir vu six consorts se passer la bête à tour de rôle durant les jours ouvrables et alterner pour la nourrir le dimanche. A ce changement quotidien d'écurie et de traitement le cheval ne tiendrait pas.

LOUIS COURTHION.

* *

A la caserne de Lausanne.

Le dimanche soir, la cour, la cantine, les chambres, les escaliers et les corridors de la caserne s'emparent d'une rumeur joyeuse. Chacun revient content de sa journée, avide de raconter ses parades en uniforme. Les dernières minutes de liberté, avant l'appel en chambre, sont mises à profit. On chante, on s'appelle, on boit un verre avec les amis, on fait jouer la boîte à musique de la cantine. Des retardataires arrivent en courant avec des paquets où se devinent des « douceurs » de la maison ou du linge propre. D'autres se tiennent par le bras et rient ensemble de gaîtés, de « scies » qui ne sont compréhensibles que pour eux. Parfois, un officier fera la foule des soldats, rapide, le sabre traînant, et répondant d'un seul geste à toutes les mains levées.

ROBERT DE TRAZ.

* *

Le cœur parle au cœur.

A la gare de Lausanne, en juillet 1915, lors du passage des grands blessés français.

Au bout du train, par la fenêtre ouverte d'un grand wagon sanitaire, j'aperçois un spectacle naissant : Un beau jeune homme de vingt-cinq ans à peine, portant l'uniforme d'artilleur, est étendu sur une couchette ; une samaritaine de la Croix-Rouge se tient près de lui et semble le veiller. Il a une tête fine, des traits réguliers et nobles ; mais ses yeux sont fermés et sa figure est d'une pâleur extrême ; il paraît comme frappé de stupeur. Une balle, dont on aperçoit l'entrée à une légère cicatrice, lui a tranché le nerf optique. C'est un aveugle plongé dans le désespoir.

Sa main est appuyée sur le rebord de la fenêtre. Une jeune fille essaye de lui glisser un petit bouquet entre les doigts ; elle lui crie : « Vive la France ! ». Le malheureux laisse tomber le bouquet ; sa physionomie reste dure et fermée. La nuit, la terrible nuit de la cécité le tient, et dans son âme tout est noir.

Mais voilà que soudain une femme a fendu la foule. C'est une vieille paysanne du Gros de Vaud. Elle a fait des lieues cette nuit pour venir à la gare apporter aux blessés des fleurs et des cigarettes. Quand elle est près du wagon, elle saisit la main du jeune homme et, d'une voix que l'émotion étrangle, elle lui dit ces mots : « Reprends courage, mon petit, pour la maman ! »

L'aveugle a tressailli. Sa main, jusqu'alors inerte et hostile serre les doigts noueux de la vieille femme. Sur sa figure morne passe comme un éclair de joie fugitive. Et à travers les paupières mi-closes de ses yeux morts glissent deux larmes sur ses joues pâles.

HENRI SENSINE.

* *

Si l'espace le permettait, d'autres textes achèveraient de montrer combien heureusement les auteurs, tout en enseignant la langue aux écoliers des cantons romands, les initient aux choses de la vie, aux choses de chez nous, et leur inculquent l'amour du bien et l'amour de la patrie.

Et dire que, sans le hasard, je mettais leur excellent ouvrage dans le tas des manuels secs et pédants !

V. F.

Un et un. — Un inspecteur visite une classe enfantine. Il assiste à la leçon de calcul. La maîtresse pose différentes questions à ses petits élèves.

— Combien font 0 et 0 ?
— Ça fait zéro, répondent en chœur les piétots.

— Bien, mes enfants. Et combien font 0 et 1 ?
— Ça fait 1.

— Bien, bien. Et, maintenant, 1 et 1 font ?... Pas de réponse. L'inspecteur, bon enfant, voyant les petits embarrassés, lève discrètement la main en montrant deux doigts, tandis que la maîtresse a le dos tourné.

Alors un des enfants lève à son tour la main.

— Bravo, Charlot, fait la maîtresse, que dépitait le silence de ses élèves. Eh bien, combien font 1 et 1 ?

— Oh ! je sais pas, moiselle, mais c'est ce m'sieu qui voudrait sortir pour faire pipi. — P.

NOS VIEILLES CHANSONS

Chanson de Claudine. 1797.



1. Dans le mois de juin, Ef-feuill-
2. De nos bons a - feux Nous sui-
3. Al-lons, à pré-sent, A - vec



lant la vi - gne, No - tre grand cou - sin Re-mar-
nos l'u - sa - ge, Du pé - re No - é Soi-gne-
Cli - mé - nes, Jou - ir au cel - lier Du fruit



qua Clau-di - ne, Puis, en cueillant le rai - sin,
rons l'ou - vrage, En plantant, en fos - soy - ant,
de nos pei - nes, Mettre en per - ce les tonneaux,



L'amour a fait son che-min, you! Pendant la ven-
Déchargeant et as - ser - bant, you! A - vec nos Clau-
Gou - ter tous les vins nouveaux, you! Et dan - ser nos



dange, ô gué! Pen - dant la ven - dan - ge.
ô gué! A - vec nos Clau - di - ni - belles, ô gué! Et dan - ser nos bel - les.

DANSE : Pas de polka ou chaîne anglaise, main droite
à votre voisine pour commencer, puis demi-tour.



Tra ou li ou li ou la ah! Tra ou



li ou tra ou li ou la ah! Tra ou li ou li ou



la ah! Tra ou li tra - de - ri - de - ri - de - ra.

LOU CRO ET LOU PÈSSET

(Patois de la Vallée de Joux)

L'AN passâ, à la salyaita, tandi qu'on voua gnêvè lé piti tsou, avé comandâ à mon bouébou, dè menâ daou-tré béloutaye de femé au courti. A la proumyére qu'y minnè vouaitiqu'ê ront ouna tsamba de la béluyetta et qu'el épéclie lou fond.

Ma fai, coumet no fallayai cé meubliou tot lou drai, apré goûta, me boutè in dévai de lou rin-vouâ. Apouërtou de coûte lou trone dévin la

mézon daou-tré bé de lan, la réssetta, la détrau dè z'étenaille, on mèrté, dè ellou et pi, ma fan byau pèsset tot neu, que m'aval, pèr Dybin coutâ cinquanta centimes à la faire de dèrin (automne).

Tandi que travaillévou, vouaitiqu'on dzoye nou cro, que yon de mè vejin avai aprevouajé que vint se posâ à cllian de mè et que coumine à me vesâ. Aou b'don momet lou vouat qu'impougne lou pèsset et que coumine a s'amousâ avoué et lou pregnait dinse avoué s'gouerdze, et lou portavè on piti bê et lou repasâvè et lou pregnait et lou portavè incoué bê et pi adé dinse. Mè, risai de vaire ellia bê s'amousâ avoué cé pèsset, quand tot d'on coa pa lou reposâ, lou vouatique fout lou camavoué. Erou télamet ébahî que ne savé pas q'me déré.

Tandi qu'été ique à lou vesâ s'in alâ, vaig ma fenna qu'arrevé daou courti, et li conté ce que s'érè passâ. Craite-vo que le voulyai incou me disputâ ? Le me dese :

— Mè quand t'a vu cè sacré oselet d'éverotes outi, savé-tu pas l'involuéyé :

Li repondis :

— Ma fai, é bin vu que tegnait lou pèsset, mais ne crayé pa qu'è voulyait l'importâ tot de bon, te chè bin ! Crayé qu'è voulyait rire ?

ADRIEN NICOLE.

PLAISIR DES YEUX ET DU CŒUR

La fête du 1^{er} août et le plaisir que nous avons eu de rencontrer, ce jour-là, dans les rues de la capitale, plusieurs dames demoiselles de tout âge, qui, fidèles à leurs engagements, avaient pour la circonstance revêtu le gracieux costume vaudois, nous rappelle les lignes suivantes écrites jadis de Lausanne à la *Feuille d'Avis* de Montreux :

* *

La foule du dimanche, sur les avenues de banlieue, est bien convenable, bien correcèle, elle marche d'une allure modérée, pour que les petits puissent suivre ; elle est grise.

Mais j'ai eu la joie, dans cette foule, de découvrir un costume valaisan. Femme de chambre depuis peu à la ville, ou bien femme mariée, qui reste ainsi fidèle à sa vallée, je ne sais. Mais je sais bien que dans la banalité bourgeoise et citadine, dans le voisinage des snobs qui sont venus de très loin, la simple rencontre de cette confédérée est un réconfort. Il y a donc encore des gens qui ne cherchent pas à se faire passer pour ce qu'ils ne sont pas, il y a des paysannes ou des montagnards qui ne cherchent pas à dissimuler leur origine ; il y a des Valaisans qui n'ont pas souci de devenir semblables à tout le monde !

Et j'ai repensé à la fête du 1^{er} août à Sembrancher. Il paraît que toutes les femmes du bourg s'étaient revêtues de leur costume traditionnel, et qu'elles se sont groupées pour chanter aux principaux carrefours et sur la place. Il paraît aussi que l'une d'elles, à qui on l'avait demandé, s'était habillée selon la mode de la ville. Et il paraît enfin que l'opinion publique de Sembrancher, ayant fait dans cette occasion solennelle la comparaison entre le costume valaisan et son puissant rival, s'est prononcée à l'avantage du premier. La bonne nouvelle !

Est-il besoin de dire encore une fois que plus simple de ces costumes indigènes va mieux en effet ; non pas toujours à cause de la beauté propre, mais parce que, inventé dans le pays pour les gens de ce pays, il s'adapte parfaitement à eux... et ils le portent bien.

POLDIE

Pour l'étiquette. — Un propriétaire d'un des vignobles les moins renommés — un de ces vignobles dont il faut boire le cru sur place — vous savez, comme disait Grognuz — parler des guerres de Charles-le-Téméraire, se pla-